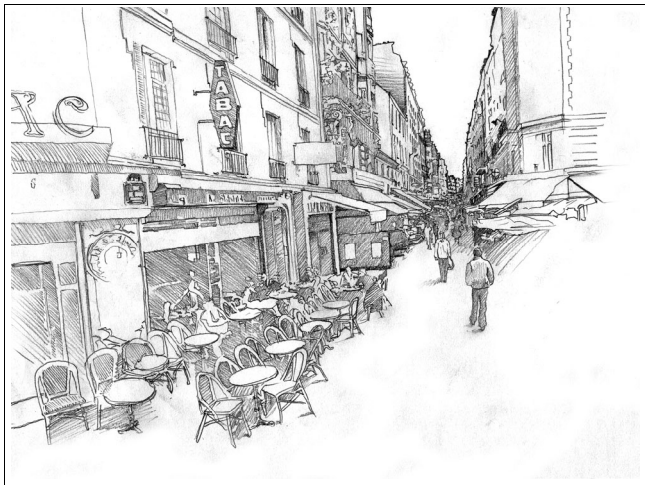

Atelier technique

Nouveau règlement des terrasses : comment le mettre en pratique

Connaissez-vous la nouvelle réglementation ?
Comment valoriser votre terrasse et en faire un lieu d'animation ?

Date
Mercredi 29 juin 2011
15h15>17h30

Lieu
CCIP Paris
2 place de la Bourse
75002 PARIS

Tarif
40 euros nets

Public
Cafés, bars, restaurants

Objectif
Comment mettre en pratique la nouvelle règlementation

Contacts
Véronique PAYET
01 55 65 46 39
Delphine TABLIN
01 55 65 46 60

Programme

15h15 — Accueil / café

15h30 — La nouvelle réglementation en vigueur dans la capitale

— La nouvelle tarification des droits de voirie

— La prévention et les sanctions (fumeurs, nuisances sonores…)

— Le rôle du médiateur « Hôtels-cafés-restaurants » auprès du Préfet de Police

Débat avec les experts - Témoignages de professionnels

17h30 — Rafraîchissement

Intervenants

- **Philippe Demonchy,** vice-président de la CCIP Paris, chargé du tourisme
- **Alain Barilleau**, médiateur « Hôtels-cafés-restaurants » auprès du Préfet de Police
- **Hélène Marchand-Audinet**, adjointe au chef du pôle technique et coordination, Direction de l'Urbanisme de la Ville de Paris
- **Giselle Lalut**, chef du bureau des actions contre les nuisances, Préfecture de Police de Paris
- **Pierre Ouvry,** chef du pôle licences et débits de boissons, adjoint au chef du bureau de la police sanitaire et de l'environnement, Préfecture de Police de Paris

✂----------

Inscription

Atelier « Terrasses »
Mercredi 29 juin
CCIP Paris • DDT
Laurence GRAZIANI
2 place de la Bourse
75002 PARIS
(chèque de 40 € libellé à l'ordre de la CCIP Paris)

Nom/Prénom.....

Fonction.....

Enseigne commerciale .....

Adresse/ CP/Ville .....

SIRET | | | | | | | | | | | | | |

Téléphone | 0 | | | | | | | | | |

Mail ..... @ .....

Chambre de commerce et d'industrie de Paris
Paris